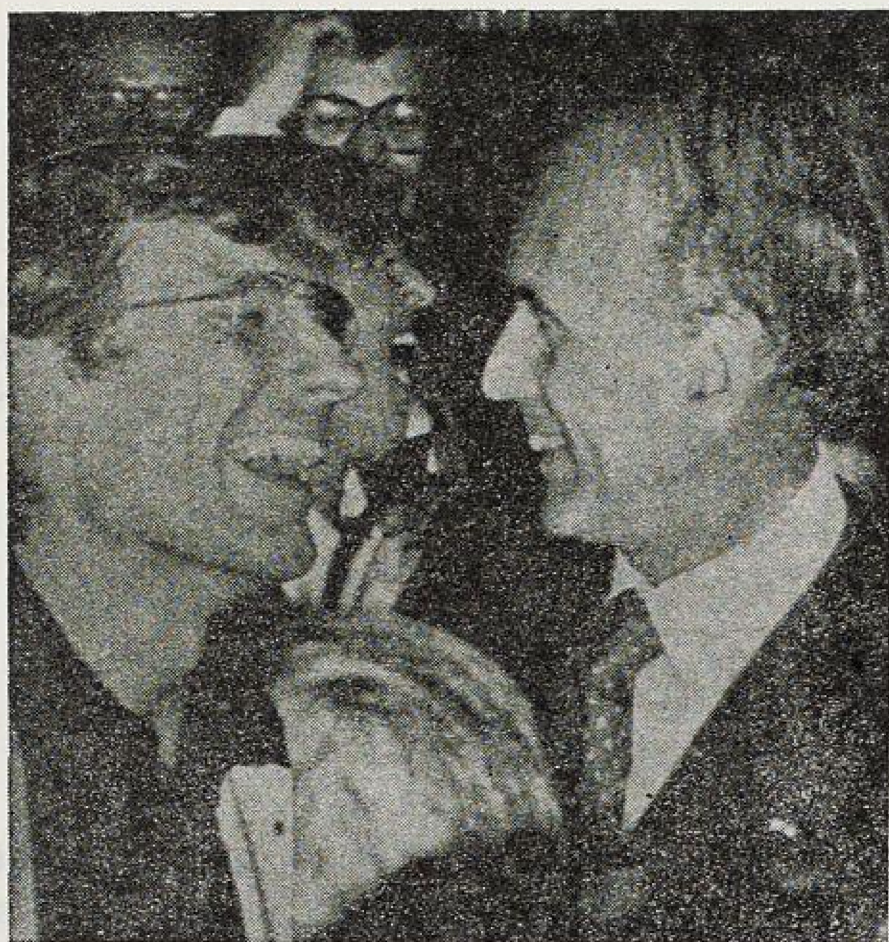
Candidature "MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE" U.D.F.

pour le soutien de l'action du Président de la République



Yves MARCHAND

Conseiller Général de l'Hérault
Secrétaire de la Commission des Finances

Suppléant : *Prosper SAGNIER*

Propriétaire - Viticulteur - Exploitant à Pinet

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Jamais la France, en si peu de temps, n'a avancé si rapidement dans la voie des réformes. Et cela tout en conservant une économie libérale, en respectant les libertés et en sauvegardant le pouvoir d'achat des Français.

Certains veulent tout et tout de suite : Ils ne sont pas raisonnables. Certains promettent tout et tout de suite : Ce sont des démagogues.

Je m'inscris délibérément dans la voie du soutien de l'action du Président de la République. **L'unité des Français** est une nécessité pour la grandeur et l'indépendance de notre pays.

Pour notre région, votre futur député devra agir dans quatre directions :

— La viticulture,
— L'industrialisation,
— La pêche et la conchyliculture,
— Le tourisme.

I - La viticulture

Vous connaissez maintenant mon programme viticole : Installation dans la région de Montagnac d'une unité industrielle de fabrication de sucre de raisin pour **résorber les excédents de la plaine. Autoriser la chaptalisation** avec le sucre ainsi obtenu pour **améliorer la qualité** de nos vins de côteaux et **faciliter leur commercialisation** pour les rendre **concurrentiels** avec les crus des régions dans lesquelles la chaptalisation est autorisée. Prise en charge par l'Etat de la différence du coût entre les deux moyens de chaptalisation. Relèvement du prix des vins naturels et extension de la zone géographique de certains V.D.Q.S..

Ainsi, grâce à une loi unique sur la chaptalisation mais adaptée en fonction de notre région, nos vins auront la place qu'ils méritent.

Ce plan doit être réalisé dans un délai de trois à cinq ans. Entre temps, le Gouvernement devra prendre des dispositions pour venir en aide aux viticulteurs en attendant qu'ils puissent **vivre du produit de leur travail.**

L'Espagne, la Grèce et le Portugal n'entreront dans le Marché Commun que lorsque tout risque de concurrence sur nos vins sera écarté.

Notre équipe est la seule qui comporte un viticulteur exploitant. C'est un gage supplémentaire de réussite.

II - L'industrialisation

Le Gouvernement a mis sur pied un plan de relance régional qui se traduit par l'apport de 100 milliards d'anciens francs. La nouvelle zone industrielle de Sète sera **créatrice de 3 500 emplois.** Nous devrons y installer des industries non polluantes, notamment de transformation du bois. C'est le rôle du député que d'aller à la "**pêche aux industries**" pour résorber le chômage et nous permettre de **vivre au pays.**

III - La pêche et la conchyliculture

La cale de carénage pour les Sétois : C'est fait.

L'aménagement du port : Je le ferai aussi.

Lutter pour un meilleur environnement. Faire du Bassin de Thau la réserve écologique et touristique de la région en le préservant de la pollution et en favorisant la commercialisation de ses produits, c'est mon ambition. Pour cela nous devrons donner à nos produits **un label d'origine** pour concurrencer les coquillages de l'Atlantique et, selon le vœu qui m'a été exprimé par le Président ROUVIERE, implanter une **halle aux coquillages** d'où seront expédiés vers les consommateurs tous les produits de Bouzigues et de Mèze.

IV - Le tourisme

Il n'y a pas que le Cap d'Agde et la Grande Motte. Il y a aussi Sète, Villeneuve-les-Maquelonne, Balaruc-les-Bains, Frontignan dont les plages ont été délaissées. Il appartiendra à votre député de promouvoir ces sites chantés par les poètes et insuffisamment connus du plus grand nombre.

Car pour vivre au pays, il faut permettre au pays de **vivre par ses propres moyens** en développant ce qui fait sa richesse et son charme.

ENSEMBLE, NOUS Y PARVIENDRONS

VOTEZ Yves MARCHAND

CONSEILLER GENERAL DE L'HERAULT

SECRETAIRE DE LA COMMISSION DES FINANCES

Prosper SAGNIER

PROPRIETAIRE - VITICULTEUR - EXPLOITANT

PRESIDENT DE LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DU CANTON DE FLORENSAC

LE CANDIDAT

IMP. CLARENC - SETE